



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 962

Texte de la question

URGENCES MÉDICALES

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Olivier Jardé. Monsieur le président, monsieur le ministre de la santé, de la famille, et des personnes handicapées, avec les épidémies de grippe, de bronchiolite et de gastroentérite qui sévissent actuellement dans notre pays, on vient de voir qu'il existe un vrai problème des urgences médicales. Nous avons constaté, ce week-end, que les malades se rendent de plus en plus facilement et précocement aux urgences de l'hôpital, ce qui entraîne un trop-plein dans ces services et des difficultés à joindre les médecins libéraux : urgentistes et médecins libéraux sont débordés.

Il existe plusieurs pistes de réflexion pour faire face à ce problème : développer la complémentarité entre urgentistes et médecins libéraux, organiser la prise en charge de la régulation par les médecins libéraux et créer des maisons médicales de santé. Quoi qu'il en soit, il est urgent d'aider les urgences. Quelles mesures comptez-vous prendre et dans quels délais ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la famille.

M. Christian Jacob, ministre délégué à la famille. Monsieur le député, je vous prie d'excuser Jean-François Mattei, qui participe en ce moment même au conseil des ministres de la santé à Bruxelles.

Vous avez raison, l'activité des services d'urgences augmente d'environ 5 % par an. Vous m'interrogez sur nos pistes de réflexion. Ce ne sont pas des pistes de réflexion, mais des pistes d'actions concrètes qui ont été engagées par Jean-François Mattei. Premièrement, les deux décrets permettant d'organiser les permanences tant en termes de périmètre géographique que de tranches horaires ont été publiés.

Deuxièmement, des maisons médicales ont été mises en place. Il n'y en avait qu'une en 2001. Depuis l'arrivée de Jean-François Mattei, on en compte plus de 100. Ce n'est pas suffisant, il en faudra d'autres, mais le Gouvernement continue dans ce sens.

Troisièmement, il faut que les patients aient le réflexe d'appeler d'abord leur médecin généraliste et ensuite le centre 15 : ainsi, ils seront orientés dans les meilleures conditions.

Quatrièmement, je vous rappelle le grand plan en faveur des services d'urgence que Jean-François Mattei a déjà eu l'occasion de vous présenter : plus de 500 millions d'euros, 10 000 créations d'emplois.

Telles sont les actions qui sont engagées après une période difficile. L'arrivée de Jean-François Mattei aux responsabilités avait été précédée par sept mois de grève des médecins généralistes et les tableaux de permanence n'étaient pas remplis : lorsqu'un patient appelait le centre 15, on ne pouvait pas l'orienter.

Maintenant, tout cela a été réglé.

Je n'insisterai pas sur le dernier point : l'effet désastreux des 35 heures. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Au-delà, les réponses apportées par Jean-François Mattei vont dans le bon sens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 962

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 2003